

# L'école d'Échilleuses

Nous nous sommes penchés sur l'histoire de notre école au moment de sa fermeture faisant suite à la dernière année scolaire 2020/2021. On y aborde aussi au travers d'un petit film, l'avenir des anciens bâtiments et bien sur la scolarité des enfants de nos villages.



## *Préambule*

*Ces recherches ont été imprimées sous la forme d'un petit livret intitulé " Le joyeux Rogant " édité en décembre 1951 par le Maître Monsieur DUMONT et sa classe d'alors.*

*Nos remerciements vont à Francine VASSORD enfant du village entrée en cette école en 1945, et qui a su conserver ce petit livret qui nous a été bien utile.*

## **Voici donc l'histoire de notre école tirée du « Joyeux Rogant »**

Nous ne pouvons savoir quand elle a été fondée, mais on découvre un " Maître des petites écoles " dès **1725**, c'est à dire sous le règne du roi Louis XV.

Le maître s'appelait Sébastien POISSON. Nous ignorons ce qu'il enseignait et en quel lieu. Les actes paroissiaux étaient pour la plupart signés par les habitants. La présence d'une école à cette époque reculée semble montrer que les habitants vivaient dans une certaine aisance.

## **La maison d'École**

Le 25 pluviôse an 13 soit en **1804**, le Conseil Municipal délibère sur l'acquisition d'une maison pour y installer l'école. Cette maison, sise près de l'église, comprend deux chambres et un cellier couvert en paille. Le prix en est estimé, ce sera 50 livres.

Le 13 février **1806**, (on est revenu au calendrier grégorien) le Conseil projette de refaire le pignon qui menace de s'écrouler. La dépense est estimée à 30 francs. Le 8 mai **1812**, le pignon n'est toujours pas réparé et le Conseil voudrait recouvrir la maison avec des tuiles.

## **L'instituteur en 1802**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil : Le sixième jour de Fructidor, an 10 de la République, le Conseil a délibéré.

1- Sur le logement d'un instituteur.

2- Sur la rétribution qu'il sera convenable d'exiger des parents des enfants dont le nombre peut s'élever à plus de 100 en hiver. Le salaire est fixé par mois et par élève à 30 centimes pour apprendre à lire l'imprimé, 40 centimes pour apprendre à l'écriture, 60 centimes pour la lecture et l'écriture et 1 franc pour apprendre à lire, écrire et compter.

Le Conseil choisit comme instituteur le citoyen Martin Bonnet, mais celui-ci devra justifier de ses capacités en présentant un Certificat du Jury d'Instruction de l'Arrondissement.

## **Naissance d'une École de Filles en 1848**

Le 3 janvier **1848**, l'École n'est toujours pas réparée. Il est maintenant question de la revendre et d'acheter une nouvelle maison. La situation de celle-ci n'est pas précisée, il s'agissait sans doute de la Mairie actuelle. Le devis prévoit l'achat et l'aménagement pour un total de dépenses de 9181 francs et la revente de l'ancienne pour 814 francs.

Le 30 août 1848, nous sommes sous la deuxième République. Il existe un Comité scolaire qui réuni le 3 août 1848 avec le Conseil et les contribuables les plus imposés.

Tous les présents “ considérant qu'il ne peut résulter qu'un très grand avantage pour l'instruction et l'état sanitaire des enfants, pour la morale et l'éducation ménagère des filles à la campagne, adoptent le projet de création d'une école de filles et votent les dépenses d'installation. ”.

Ainsi il y aura un instituteur et une institutrice. Un ménage s'y installera : Monsieur et Madame BRETON.

### **Un registre des présence en 1861**

Un registre d'appel a été retrouvé. Il date de 1861, nous sommes alors sous Napoléon 3. Nous remarquons qu'il y a classe tous les mois, sauf en octobre. Les élèves inscrits sont très nombreux en hiver et rares en été (janvier 68, alors que août 31). La fréquentation n'est pas obligatoire et comme le maître est payé au mois par les parents, ceux-ci ne les inscrivent que lorsqu'ils n'en ont pas besoin à la maison. La commune paie pour 9 indigents. Au mois de janvier, les absences pour raison de maladie sont très nombreuses, 15 élèves ont certainement été atteints par une épidémie.

Chaque mois le maître calculait sa rétribution. Dans l'année il a touché 820 francs. Un court emploi du temps à la fin du registre, nous apprend que les élèves étaient divisés en deux groupes, grands et petits. Le maître enseignait des maximes, la lecture, l'écriture et le système métrique.

Le 1 novembre 1862 jour de rentrée, l'instituteur note : “ 48 entrées le premier jour, bonne entrée. C'est un heureux temps pour une rentrée que le froid et la pluie. ”.

### **L'ignorance au XIX siècle**

En 1867, 30 pour cent des Français ne savaient pas lire. 40 pour cent ne savaient pas écrire.

### **L'Enseignement gratuit**

Sous la troisième République, nos Conseillers Municipaux prennent des mesures radicales : Dans la séance du 4 mai 1877, le Conseil vote la gratuité absolue de l'enseignement à partir du 1 janvier 1878. Dans ce but, 4 centimes additionnels sont inscrits au budget communal. Les maîtres deviennent des fonctionnaires municipaux. Leur traitement sera d'ailleurs complété au besoin par des subventions de l'État et du Département.

### **Création d'une caisse des écoles le 14 mai 1882**

Cette caisse aura pour but de faciliter et d'encourager le fréquentation scolaire par des récompenses aux élèves méritants et surtout par des distributions de fournitures aux élèves indigents.

Les ressources de cette caisse se composeront :

- d'une subvention de la commune, des subventions départementales ou d'État ;
- de dons particuliers, legs ou quêtes.

Ainsi les élèves d'Échilleuses riches ou pauvres pourront recevoir l'instruction primaire dans une fraternelle égalité.

### **Comment fut construite l'école actuelle**

23 mai 1880, le Conseil Municipal sur proposition faite par le Sous-Préfet, envisage soit la construction d'une école de filles neuve, soit l'agrandissement des locaux. Les Conseillers renoncent à tout projet avant que soient achevés les chemins en construction.

25 août 1881, l'Inspecteur Primaire s'est de nouveau plaint de la mauvaise situation des écoles.

Les deux salles de classe ont 84 m<sup>2</sup> de superficie et ne devraient recevoir, selon le règlement, 68 élèves. Or, les effectifs sont de 152 élèves inscrits. Le Conseil propose alors la construction d'une école de garçons avec une Mairie, ainsi que l'aménagement de l'ancienne école en école de filles.

13 novembre 1881, le Conseil retient deux projets pour l'emplacement de la nouvelle école : l'acquisition de 3 maisons sur la place ou bien des maisons situées derrière l'ancienne école.

20 novembre 1881, nouvelle réunion. Les propriétaires se montrant trop exigeants, les acquisitions projetées entraînent de grosses dépenses. Le maire propose une construction neuve. Des Conseillers proposent l'un l'achat d'une maison Rue Sourde, l'autre celui d'une maison Rue de la Poterne. Finalement, la majorité se met d'accord sur le principe d'une construction neuve. Mais sur quel emplacement ?

Les emplacements suivants seront retenus : Porte d'Orléans – Porte du Château – Porte de Rogny.

La porte du Château recueille le plus de voix, et le 22 novembre après examen sur place, l'acquisition du terrain est décidée.

## **Coup de théâtre !**

Le 25 décembre 1881, le Conseil a reçu une pétition portant 190 signatures protestant contre le choix de la Porte du Château. L'emplacement paraît éloigné des hameaux et de plus exposé au Nord.

Le maire remet longuement les choses au point, et finalement le Conseil décide d'abandonner le projet de construction d'une Mairie/École. On construira une école de garçons, et les avis de l'Inspecteur Primaire, du Sous-Préfet et d'un architecte seront demandés en ce qui concerne l'emplacement.

## **Une école enfantine**

19 février 1882. Jusque là, le Conseil envisageait seulement une école de garçon à une classe. Mais étant donné les nouveaux règlements qui fixent le nombre maximum d'élèves à 50 par classe, l'architecte conseille la création d'une classe enfantine.

Le Conseil adopte la construction d'un groupe scolaire neuf, garçons et filles, ainsi que l'aménagement de l'ancienne école en salle d'asile.

14 mai 1882, l'architecte a envoyé plans et devis. La dépense totale comprenant l'achat d'un terrain Porte du Château et la construction du groupe scolaire est évaluée à 50 000 francs.

Un emprunt est projeté et des subventions sont sollicités.

## **Nouveaux projets**

Le 16 août 1882, le Conseil nouvellement élu comprend maintenant une majorité hostile à la construction sur l'emplacement de la Porte du Château.

Les nouveaux conseillers décident d'abandonner l'ancien projet. Ils veulent que l'école soit située au centre du bourg. Une liste de maisons à acquérir est établie.

En 1883, le Conseil persiste dans ses nouveaux projets. Toutefois, les plans ne satisfont pas tout le monde.

Un immeuble nouveau devra être acheté.

Mais un renversement de la situation va encore avoir lieu.

## **Nouveaux bouleversements**

20 septembre 1886. Le Conseil Général repousse les projets de construction dans le bourg. La dépense pour l'achat et la démolition des immeubles lui semble très exagérée : 21 000 francs.

On en revient encore une fois à la construction Porte du Château.

3 avril 1887. Rien n'est encore arrêté. On pense ne construire qu'une École enfantine dans le bourg.

16 septembre 1883. Tous les projets ayant été rejetés par le Sous-Préfet, le Conseil Municipal décide alors la construction d'une école rassemblant garçons, filles et petits. Le choix se porte entre la Porte d'Orléans et la Porte de Rogny. C'est la Porte de Rogny qui l'emporte.

## 1889 – 1890

Aucun accord ne semble possible entre les autorités et le Conseil qui veut en revenir à une construction en plein bourg.

29 juin 1890. Enfin le Conseil découvre toutes sortes d'avantages à l'emplacement de la Porte de Rogny. On lit la délibération suivante qui est capitale : « À l'unanimité le Conseil décide : Un groupe scolaire comprenant une École de garçons, une École de filles et une Classe enfantine y annexée sera construit Porte de Rogny, dans un champ de 38 ares appartenant à Monsieur FAILLARD Louis. ».

16 novembre 1890. Le devis établi par Monsieur Moutier architecte, prévoit 50 793 francs de dépenses. La commune touchera 42 000 francs de subventions.

## 22 juillet 1892

Le Maire informe le Conseil que l'École est en construction, et que la Mairie pourra bientôt être installée dans l'ancienne École.

Les maîtres et les élèves ont dû s'y installer le 1<sup>er</sup> octobre 1892. On ne sait si elle a été inaugurée solennellement.

## Conclusion

Projetée en 1880, construite en 1892, l'École actuelle est une réalisation magnifique qui fait encore aujourd'hui l'admiration de tous.

C'est fini !... Elle ne reçoit plus de petits écoliers.



Sa fermeture a fait suite à la dernière année scolaire 2020/2021. Depuis, les enfants de notre village sont regroupés avec d'autres dans un nouveau groupe scolaire construit à Puisseaux. La commune et les Rogants se réapproprient peu à peu les locaux. Une ludothèque vient d'y voir le jour cette année 2022. D'autres initiatives viendront la compléter.